

## LES CIRCULATIONS DANS LE CHEVET ET LE TRANSEPT D'UNE EGLISE CLUNISIENNE : SAINT-ANDRE-DE-ROSANS

Les fouilles menées depuis 1983 sous la direction de Jean Ulysse sur le site de l'église du prieuré clunisien de Saint-André-de-Rosans (Hautes-Alpes) ont notamment abouti à la mise au jour du chevet et du transept de ce sanctuaire complètement cachés jusque-là, enfouis sous un imposant tas de ruines et de remblais<sup>1</sup>. Le chevet dégagé est apparu comme représentatif, en plan et en élévation, de l'architecture du premier art roman méridional : une abside centrale, semi-circulaire, précédée d'une travée droite de chœur, est accostée de deux chapelles de même plan mais de dimensions plus réduites. Sur ce chevet se greffe un transept saillant, « formule originale et rare dans cette région pour le premier art roman » (G. Barrauol).

La courte fouille menée en 1991 par Ulysse et moi-même dans le bras sud du transept a permis de compléter très largement les informations dont nous disposions concernant les circulations à l'intérieur des parties orientales de l'église et entre celles-ci et le dehors.

A l'intérieur même du chevet on a dès le début mis en évidence la circulation établie entre les travées droites, à travers les puissants murs de séparation, par deux passages, larges de 0,70 à 0,80 m, voûtés d'un berceau en plein cintre (a et b). Ce parti est bien connu dans d'autres églises monastiques dès le X<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle on l'observe à Saint-Généroux (Deux-Sèvres), Saint-Vorles de Châtillon-sur-Seine et surtout Cluny II où les travées d'un chœur très profond

---

1. Guy BARRUOL et alii, « Le prieuré médiéval de Saint-André-de-Rosans », *Saint-André-de-Rosans, Haute-Alpes, Millénaire de la fondation du prieuré 988-1988*, 1989, p. 105-148.

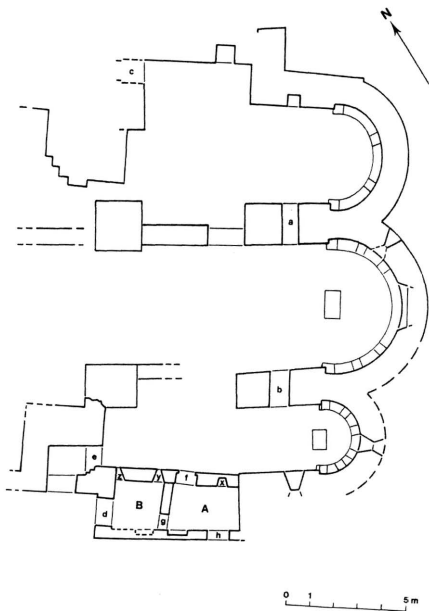


Fig. 1 : Plan du chevet et du transept de l'église. Dessin J.-P. Pelletier.

étaient mises en communication avec celles des absidioles voisines par une succession de trois arcs, ces absidioles communiquant à leur tour avec les chapelles suivantes par un passage unique<sup>2</sup>. Les exemples se multiplient aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles puisqu'on observe cette disposition notamment à Vaison, Sarrians, Ruoms, Saint-Martin d'Aime, Saint-Guilhem-le-Désert, la Major de Marseille... A Bourg-Saint-Andéol et Saint-Marcel-les-Sauzet c'est par de grandes arcades occupant toute la longueur de la travée droite que les chœurs communiquent. Notons qu'à part deux cathédrales, presque tous les exemples que l'on vient de citer correspondent à des édifices bénédictins et plusieurs à des clunisiens.

G. Barruol a déjà remarqué que certains rites comme la *commixtio* (mélange du pain et du vin et partage du pain consacré avec les célébrants des autels latéraux) exigeaient des allées et venues entre les sanctuaires<sup>3</sup>. On sait par ailleurs que les absides secondaires de ce type de chevet sont dérivées des deux annexes qui encadraient l'abside d'un certain nombre de basiliques paléochrétiennes, le *diaconicon* et la *prothesis*, le premier destiné à recevoir les diacres chargés de la préparation des vêtements et des vases liturgiques, de l'eau chaude et de l'encens, la seconde à abriter l'autel où se déroulait, avant la célébration eucharistique dans la liturgie orientale, le rite de la prothèse correspondant à l'offertoire du rite latin<sup>4</sup>. La *prothesis*, située au nord, et le *diaconicon*, au sud, communiquaient directement avec le sanctuaire. De cette antique disposition on a sans doute un reflet assez exact à la priolare bénédictine romane de Saint-Désiré (Allier) où, dans le chevet de type échelonné, le chœur principal est séparé des absidioles extrêmes par deux fausses absidioles allongées qui sont en fait des sacristies, au niveau surélevé, fermées vers l'ouest mais ouvertes sur le chœur par des passages voûtés munis d'escaliers<sup>5</sup>.

2. Carol HEITZ, *L'architecture religieuse carolingienne*, Paris, 1980, p. 188-194.

3. Guy BARRUOL, « L'organisation du chœur liturgique à Saint-André-de-Rosans, à Ganagobie et à Cruas », *Saint-André-de-Rosans...*, p. 316.

4. H. LECLERCQ, *Dictionnaire d'Archéologie Chrétienne et de Liturgie*, IV, c. 733-734 ; G. ZANARINI, *Catholicisme*, XII, c. 33. Selon J. Lassus, la fonction de ces annexes n'a pas été arrêtée dès l'origine ; leur implantation pourrait être la « conséquence d'une conception d'ordre esthétique » et au vu des antécédents immédiats dans l'art païen. La division tripartite du chevet est devenue canonique une fois la liturgie fixée (voir Jean LASSUS, *Sanctuaires chrétiens de Syrie. Essai sur la genèse, la forme et l'usage liturgique des édifices du culte chrétien en Syrie du III<sup>e</sup> siècle à la conquête musulmane*, Paris, 1947, p. 62-66). Ces annexes ont pratiquement été de règle en Syrie, fréquentes en Afrique et en Egypte. Le plus souvent elles ne communiquaient qu'avec les nefs. La communication directe avec l'abside est cependant fréquemment attestée, soit, en parallèle, pour les deux annexes (Dana du sud en Syrie, Tebessa, Haidra II, Sbeitla VI et Belulis I en Afrique, Deir Abû Hennis et église occidentale de Philae en Egypte), soit pour une seule des deux annexes (Qal'at Kalota, Baqirha, Brad, Ksejibé, Cheikh Sleiman... en Syrie, Tûd en Egypte). Voir Jean LASSUS, *op. cit., passim ; id.*, « La basilique africaine », *Corsi di cultura sull'arte ravennate e bizantina*, Ravenna, 1970, p. 222-225, 229-230.

5. Jean DUPONT, *Nivernais Bourbonnais roman*, La-Pierre-qui-Vire, 1976, p. 242-243.

L'usage de ces passages entre les différentes parties du chevet s'est trouvé renforcé à Saint-André-de-Rosans par l'établissement d'une clôture de chœur. C'est du moins une hypothèse qui permet de rendre compte de l'existence d'un mur qui sépare le croisillon nord de la croisée et de la découverte d'un certain nombre de fragments sculptés dont il faut tenter d'expliquer la provenance<sup>6</sup>. Le mur en question est difficile à dater il est vrai et n'a pas son pendant au sud mais des substructions retrouvées pourraient indiquer son existence à cet endroit. Quant aux sculptures, elles ne sont pas chronologiquement homogènes, les unes pouvant remonter à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, les autres appartenant à la fin du siècle suivant, voire au début du XIII<sup>e</sup>. Il s'agit de pilastres étroits ornés de palmettes, de rosaces et de motifs géométriques, d'un autre pilastre avec les figures de saint Pierre et d'un personnage en donateur à ses pieds, de fragments de frises à rinceaux, d'un chapiteau illustrant les Saintes Femmes au tombeau. La destination de ces fragments n'est aucunement assurée ; on a parlé d'ambon, de clôture de chœur ; il peut aussi s'agir, liées à une clôture, de stalles pour les moines<sup>7</sup>. Si cette restitution était exacte, on mesurerait l'intérêt que présenteraient les passages voûtés pour la commodité des déplacements entre le chœur clos et les sanctuaires secondaires.

Dans le mur ouest du bras septentrional du transept une porte large de 0,91 m, plus tard murée et, dans l'état actuel, conservée seulement sur la hauteur des piédroits, a été mise au jour (c). Située sur le côté opposé au cloître, elle a été d'emblée identifiée comme celle qui conduisait au cimetière<sup>8</sup>. La fouille de 1990 et 1991 a confirmé cette opinion. Sous des sépultures en pleine terre ou en coffres de bois dont on a retrouvé (dans deux cas) les serrures, a été mis au jour un niveau de tombes en coffres de pierres couvertes de lauses, chronologiquement liées à la construction romane. Un premier examen anthropologique élémentaire a établi que la série est presque exclusivement masculine. La porte du bras nord du transept est donc bien celle des morts qui ouvrait sur le cimetière des moines dont l'étendue reste à établir.

Le pendant de cette porte a été mis en évidence sur le mur ouest du croisillon sud (d) ; sa position est rigoureusement symétrique, dans l'angle du bras du transept (fig. 4,5). Cette porte est large de 1,25 m ; elle était coiffée d'un arc certainement en plein cintre dont restent en place plusieurs claveaux

6. Jacques THIRION, « Les sculptures découvertes dans les fouilles à Saint-André-de-Rosans », *Saint-André-de-Rosans...*, p. 274-289.

7. Les stalles de pierre romanes sont peu connues. Un bel exemple est celui de la clôture de chœur et des stalles de la cathédrale de Saint-Jacques-de-Compostelle, dues à l'atelier de maître Mathieu et reconstituées aujourd'hui au Musée de l'œuvre ; voir : R. OTERO TUNEZ, R. YSQUIERDO PERRIN, *Il coro de Maestro Mateo*, La Coruña, 1990. Les reliefs provenant de la clôture de chœur de la cathédrale de Chichester (leur date est contestée : peut-être le deuxième quart du XII<sup>e</sup> siècle, ont été notamment étudiés par G. ZARNECKI, « The Chichester Reliefs », *Studies in Romanesque Sculpture*, Londres, 1979, p. 106-120...

8. Guy BARRUOL, « Le prieuré médiéval... », p. 122.

(quatre au sud, trois au nord). Les montants sont creusés des encoches pour l'engagement de la barre de fermeture, côté intérieur. La porte a été ultérieurement condamnée. Face à la porte des morts, c'était celle des moines, conduisant vers les bâtiments de la vie commune, là où le cloître a été plus tard érigé. Cette disposition symétrique de deux accès percés dans le mur ouest des croisillons, l'un menant au cloître, n'est pas rare dans l'architecture bénédictine : citons les exemples de Conques, Saint-Pierre-de-Champagne (Ardèche) et Veauce (Allier).

A Saint-André nous connaissons déjà un passage menant du transept vers le cloître : il s'agit d'une porte bâtie en pierres de taille (grès albien) et coiffée de façon peu heureuse d'une moitié d'arc cintré ; elle est ouverte sur le mur ouest du croisillon, comme la porte précédente, à sa jonction avec le mur sud de la nef (e). Elle conduit au cloître par l'intermédiaire d'un petit passage voûté, coudé en angle droit. Sa réalisation est à mettre chronologiquement en relation avec la transformation de la nef dans le style du second art roman provençal (vers 1170) marquée surtout par une surélévation des goutterots et l'établissement d'une large voûte en berceau.

Ce doublage, au prix d'un bricolage maladroit, de la circulation église-cloître dans le même secteur des édifices pose le problème de la datation et du rôle du mur est-ouest qui ferme actuellement le bras sud du transept à l'entrée de sa partie saillante (dans le prolongement du mur sud du chevet). C'est en effet de part et d'autre de ce mur que se trouvent les deux accès au cloître.

Ce mur, conservé sur une hauteur de 2,50 m environ, est construit en moellons régulièrement assisés et ouvert en son milieu par une porte large de 0,65 m, haute de 1,60 m et coiffée d'un linteau de grès en bâtière reposant sur deux coussinets (fig. 2). Côté croisée, les piédroits sont faits de blocs de grès taillés, dont deux plus grands posés en délit. Ces pierres ont été dressées soit au taillant (une seule), soit à l'aide d'un ciseau. Du côté sud, la porte présente un ressaut de 10 cm servant de feuillure ; trois pierres des montants sont plus soigneusement taillées, l'une présentant une ciselure sur le pourtour, le reste étant dressé à l'aide d'une gradine à cinq dents.

On a eu tendance jusqu'à présent à attribuer à ce mur une date tardive<sup>9</sup>. Or si l'on admet que logiquement les deux portes menant au cloître n'ont pu fonctionner simultanément dans les mêmes conditions, il faut situer la construction du mur est-ouest, qui est de toute évidence postérieur à la construction romane primitive, antérieurement aux remaniements de la nef romane vers 1170 : quand on a fermé le croisillon sud, on a condamné du même coup l'accès direct au cloître et il est devenu nécessaire d'en établir un autre. Le type d'appareil utilisé pour le mur est-ouest et le style bien roman de la porte ne contredisent pas cette chronologie. Seul l'usage de la gradine sur une pierre d'un pié-

9. *Ibidem*.

droit peut introduire un doute puisqu'il est admis que cet instrument n'est réapparu en Occident qu'avec les chantiers gothiques<sup>10</sup>.

La question reste posée du pourquoi de cette fermeture établie dans un temps relativement court après l'achèvement du transept roman.

Dans l'état premier du bâti de l'église il existait une autre circulation depuis le croisillon sud : celle qui conduisait vers le bâtiment des moines (h). La fouille de 1991 a en effet permis de dégager et d'observer le parement intérieur du mur méridional. On a relevé la présence de trois arcs en plein cintre de hauteur croissante d'ouest en est : deux sont entièrement conservés ; de celui de l'ouest en revanche, il ne reste plus que le montant oriental avec les quatre premiers claveaux (fig. 3). L'arc oriental, large de 0,85 m, est le seul qui traverse le mur de part en part : il correspond à la porte ouvrant sur la sacristie, si l'on se réfère aux schémas monastiques habituels. La fonction des deux autres arcs n'a pu encore être établie (simple disposition ornementale ? mais elle n'a pas son pendant dans le croisillon nord). Il s'agit en tout cas d'un parti original dont je n'ai pas trouvé d'exemple ailleurs.

Pourquoi a-t-on estimé nécessaire d'établir, peu de temps après la construction du transept, un espace isolant l'église de la sacristie ?

Observons d'abord que l'espace ainsi déterminé n'était pas unifié mais coupé en deux par un autre mur de refend, nord-sud cette fois, parfaitement lié à celui qui a été décrit plus haut. À l'inverse de celui-ci il a été presque totalement arasé. Les deux pièces ainsi délimitées (A et B) communiquaient par une petite porte contre le mur sud (g, fig. 5).

Le seul aménagement observé dans la pièce A est une niche rectangulaire avec ébrasement située à 1,65 m du sol (x). Dans la pièce B le mur est-ouest comporte une particularité plus intéressante : il est percé de deux jours ébrasés vers le sud, en forme de meurtrières, aménagés à même hauteur, à 0,83 m du sol ; le jour occidental (z) est situé tout contre le mur ouest du croisillon, l'autre (y) est à proximité de la porte médiane (fig. 2,5). La fente des percements est large de 6 cm. S'agissait-il de simples jours ? Prendre la lumière sur la croisée par de si petites ouvertures peut sembler un peu dérisoire. Ces baies situées à hauteur d'homme permettaient-elles d'exercer par moment une surveillance depuis la pièce B ?

On peut avancer l'idée que la pièce A a été utilisée comme complément d'une sacristie jugée insuffisante ou destinée à un autre usage. On peut aussi imaginer que, lors de la construction du bâtiment des moines, aucune sacristie n'y a été aménagée contrairement à l'habitude, par exemple par manque de place ; dans ces conditions il aurait fallu trouver un local de remplacement. Seule une

10. L'usage de la gradine se serait perdu vers la fin de l'Empire romain. Voir Jean-Claude BESSAC, *L'outillage traditionnel du traillleur de pierre de l'Antiquité à nos jours*, Paris, 1986, p. 142. La date de réapparition de cet outil proposée par J.-C. Bessac est cependant contredite par l'observation récente d'A. Hartmann-Virnich au portail de Saint-Trophime d'Arles où les sculpteurs ont très largement usé de la gradine.

fouille de la zone voisine de l'église, si elle a lieu un jour, permettra de préciser ce point. Quant à la pièce B, mieux fermée si l'on considère que l'accès au cloître par cet intermédiaire était désormais condamné, avec son éventuel dispositif de surveillance aurait pu être la salle du trésor. Simples hypothèses bien sûr.

Il existait d'autres accès à l'église hors de la zone de chevet et du transept. La porte principale surtout, à l'ouest. Cette façade est entièrement détruite et la fouille n'a pas encore touché cette zone. Le plan et les dimensions du percement sont donc inconnus. Son existence est en revanche certaine puisqu'en 1576, un an après la destruction, la prise de possession du prieuré par le représentant du prieur s'est faite « par la grande porte à l'occident de la maison priorale et qui entrait aussi en l'église »<sup>11</sup>. Plus curieux est l'emplacement d'une porte romane, encore conservée, qui mettait en communication la première travée de la nef avec le cellier adjacent qui bordait normalement le cloître à l'ouest ; il s'agit d'une porte avec tympan lisse délimité par des voussures moulurées. Elle était encore utilisée lors de la prise de possession de 1576.

Le schéma des circulations était donc bien complexe pour l'église d'un monastère montagnard à l'effectif assez modeste : la communauté n'a jamais compté plus de six moines. Ce qui rend d'autant plus intéressantes les hypothèses concernant l'aménagement de locaux annexes, sans doute liés à la liturgie, au détriment d'un bras du transept, et surtout le dispositif adopté pour le chœur des moines : tribune comme à Cruas, Serrabone, Saint-Michel-de-Cuxa ou clôture de chœur pourvue ou non de stalles de pierres<sup>12</sup>.

La fouille nous a livré là des données riches ; mais elle nous laisse aussi bien des interrogations et il n'est pas sûr que la poursuite des recherches archéologiques à Saint-André apporte des réponses à toutes : pour le passage vers le bâtiment des moines et l'éventuelle sacristie, nos espoirs vont vers la possibilité, qui n'est malheureusement pas imminente, de dégager un jour les structures situées dans le prolongement du bras sud du transept. Mais la croisée a été en grande partie fouillée et aucune réponse n'a été apportée quant aux dispositions du chœur monastique.

Yves ESQUIEU

11. Arlette PLAYOUST, « L'évolution des édifices de Saint-André-de-Rosans d'après les textes », *Saint-André-de-Rosans...*, p. 159 et fig. 1.

12. Sur les tribunes monastiques : Robert SAINT-JEAN, « La tribune monastique de Cruas (Ardèche), *Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa*, 6 (1975), p. 153-166 ; Pierre PONSICH, « Le problème des tribunes de Cuxa et de Serrabone », *ibid.*, 16 (1985), p. 5-23, 18 (1987), p. 269-272 ; Robert SAINT-JEAN, Jean NOUGARET, *Vivarais Gévaudan roman*, La-Pierre-qui-Vire, 1991, p. 141-143.



Fig. 2 : Mur est-ouest séparant le croisillon sud de la croisée.  
De gauche à droite : porte f et « jours » y et z.



Fig. 3 : Ares sur le mur sud du transept. A gauche, la porte h.





Fig. 4 : Croisillon sud du transept vu du nord-est. A droite, mur de refend est-ouest ; en haut, porte d, à gauche arcs du mur sud et porte h.



Fig. 5 : Bras sud du transept vu de l'est. Au fond, porte d ; à droite « jours » y et z ; Au premier plan, mur de refend nord-sud et emplacement de la porte g.